



Politique familiale et des aînés



VILLE DE
MALARTIC



Mot du maire

La Ville de Malartic lançait sa toute première Politique familiale et des aînés en 2011. Dix ans plus tard, Malartic a connu de grands changements et une mise à jour s'avérait nécessaire afin de s'ajuster aux réalités actuelles des familles et des aînés de notre communauté. Je suis donc très fier de présenter cette nouvelle politique qui s'inscrit parfaitement dans les valeurs et les orientations de la Ville, qui se veut inclusive et dynamique et qui repose sur les principes du développement durable.

Je tiens à remercier les membres du comité qui, dans le contexte particulier de la pandémie, ont su faire preuve de créativité pour consulter les citoyennes et citoyens. Différents moyens ont été mis de l'avant pour rejoindre les aînés, les familles et les jeunes et leur permettre de s'exprimer sur plusieurs thèmes.

Cette Politique familiale et des aînés servira de levier, mais aussi de guide, afin de permettre aux acteurs

municipaux de prendre en compte les besoins et les enjeux de sa population, autant des plus jeunes que des aînés. Déjà, des projets structurants et des actions concrètes sont amorcés en ce sens. La Ville de Malartic joue un rôle important dans l'actualisation du plan d'action, mais plusieurs projets exigent la collaboration de différents acteurs de la communauté. Le partenariat s'avère donc une condition essentielle à l'atteinte des objectifs de cette politique.

Je souhaite remercier le Secrétariat aux aînés et EcoMalartic pour leur soutien financier, Espace Muni pour l'accompagnement tout au long de la démarche ainsi que Messieurs Jean Turgeon et Daniel Magnan, conseillers responsables des questions aînés et familles, pour leur participation à la démarche.

Tous ensemble, faisons de Malartic un milieu de vie axé sur le mieux-être durable des jeunes, des familles et des aînés.

Martin Ferron, Maire

Mot du conseiller responsable des questions aînés

C'est avec plaisir que je me joins au comité pour vous dévoiler la mise à jour de la Politique familiale et des aînés de la Ville de Malartic. La réalité des aînés et des familles d'aujourd'hui ne cesse d'évoluer. Les besoins, attentes et préoccupations actuels sont bien différents de ceux des générations précédentes et ils progresseront encore. Cette politique présente les familles malarticoises et inclut un plan d'action qui exprime leurs attentes.

Elle exprime clairement la volonté municipale à favoriser le mieux-être de tous ses citoyens. Cette Politique et son premier plan d'action sont le fruit d'une réflexion impliquant des citoyens de 12 à 93 ans, des représentants d'organismes du milieu, des conseillers municipaux, ainsi que des employés de la Ville. Les forces de chacun des intervenants ont permis d'obtenir une réflexion ouverte et de comprendre les réalités et besoins des familles et des aînés de notre communauté. Un gros merci à tous les membres du comité pour cet excellent travail.

Trois grands axes, soit la santé et le bien-être, le dynamisme du milieu et le milieu de vie se sont dégagés de cette réflexion, ainsi que des objectifs parfois communs ou particuliers aux différents groupes d'âge. Ils permettront à la Ville de devenir le « chez soi » de prédilection pour tous. Je vous invite à prendre connaissance de la politique et surtout de profiter de ce qu'elle offre.

Jean Turgeon,
Conseiller responsable
des questions aînés



Mot du conseiller responsable des questions familles

Je suis très fier en tant que conseiller municipal d'avoir participé à l'élaboration de la Politique familiale et des aînés en tant que responsable des questions familles.

La présente politique est le résultat d'une vaste réflexion d'un comité qui, depuis plusieurs mois, analyse les informations et les commentaires recueillis à la suite des diverses consultations effectuées auprès des citoyennes et citoyens. Ceci nous a amené à identifier les besoins et les attentes de nos familles, qui ont pu être rapportés dans le plan d'action.

La Politique familiale et des aînés servira à la municipalité, aux organismes et aux différentes instances, à prendre des décisions afin d'accroître la qualité de vie de nos familles sur le territoire.

J'adresse mes remerciements à la population pour leur participation aux différentes étapes, au comité de la politique et à notre chargée de projet, Luce Audet, pour l'accompagnement et le soutien, tout au long de cette démarche.

La Ville de Malartic est très fière d'avoir adopté la politique et le plan d'action qui représentent l'ensemble des besoins de nos familles. Ceci constitue un engagement de la municipalité envers ses citoyennes et citoyens.

Daniel Magnan,
Conseiller responsable des questions familles



Présentation du comité de la Politique familiale et des aînés



Mireille Carrier
Citoyenne –
représentante
des aînés



Véronique Gagné
Citoyenne –
représentante
des familles



Denise Janneteau
Représentante –
Table des aînés
de Malartic



Ysabelle Lamarche
Nutritionniste et
conseillère en
promotion des saines
habitudes de vie et
de la santé – CISSS-AT



Bryan Robitaille
Enseignant –
Centre de services
scolaire de l'Or-et-
des-Bois



Ann Zimmerman
Directrice générale –
Coup de Pouce
communautaire
de Malartic



Daniel Magnan
Conseiller
municipal –
responsable
des questions liées
aux familles



Jean Turgeon
Conseiller
municipal –
responsable
des questions
liées aux aînés



**Tommy Auger-
Cadieux**
Directeur au
Service des loisirs
et de la culture –
Ville de Malartic



Luce Audet
Chargée de projet
pour la Politique
familiale et des
aînés – Ville de
Malartic



Nathalie Chouinard
Directrice générale –
Maison de la
Famille de Malartic



Kevyn St-Jacques
Organisateur
communautaire –
CISSS-AT



Mise en contexte

Malartic a à cœur le bien-être et la qualité de vie de ses citoyens. C'est pourquoi elle a entrepris en 2009, une démarche d'élaboration de sa toute première Politique familiale et des aînés, (ci-après appelée la politique), qui fut adoptée en mai 2011. De celle-ci ont découlé deux plans d'action triennaux, dont le dernier a pris fin en 2018.

Par ailleurs, en 2016, à la suite d'une importante démarche centrée sur la participation de citoyens et d'acteurs socioéconomiques de la communauté, prenait forme le Plan de développement durable ÉcoMalartic. Ce plan d'envergure a permis d'analyser les principaux enjeux sous les trois perspectives du développement durable : l'efficacité économique, l'équité sociale et la responsabilité environnementale. Déjà, on identifiait dans les pistes d'action la mise en place de politiques municipales favorisant le mieux-être de la population.

À l'automne 2020, dans le cadre de l'actualisation de la Planification stratégique 2020-2030, les élus et gestionnaires municipaux ont identifié une nouvelle vision commune afin d'orienter les efforts des forces vives de la communauté. En plus de viser à accroître le rayonnement positif de la Ville, cet exercice avait pour but de contribuer à la création de conditions favorables au mieux-être des

familles et au développement durable de la collectivité.

C'est ainsi qu'ils ont convenu d'un énoncé de vision collective qui orientera les efforts de tous et chacun au cours de la prochaine décennie :

« D'ici 2030, la Ville de Malartic sera reconnue comme un milieu de vie dynamique axé sur le mieux-être durable des

familles et de la communauté par la pérennité de son économie et de l'environnement. »

La Ville de Malartic souhaitait faire une mise à jour de sa politique et élaborer un nouveau plan d'action 2022-2025. Cette vision vient donc confirmer la pertinence et l'apport d'une telle politique à l'atteinte des résultats de cette planification stratégique.

Objectifs de la Politique familiale et des aînés

- ▶ Doter l'administration municipale d'un cadre de référence en matière d'intervention avec les familles et les aînés;
- ▶ Contribuer à l'amélioration continue du milieu de vie afin d'assurer le mieux-être des familles et des aînés;
- ▶ Encourager et développer un sentiment d'appartenance, de sécurité, de rétention et d'attraction des nouvelles familles et des aînés;
- ▶ Veiller à la concertation des acteurs socioculturels pour animer notre milieu de vie paisible, agréable et inclusif;
- ▶ Favoriser la diffusion efficace et simple de l'information auprès de la population et des intervenants du milieu.



Définitions

Définition d'une Politique familiale municipale (PFM)

La Politique familiale municipale est un levier qui permet aux acteurs municipaux de prendre en compte les besoins et les enjeux des familles. C'est aussi :

- ▶ L'expression d'une volonté politique d'agir en faveur des familles, incluant tous leurs membres allant des plus jeunes aux aînés;
- ▶ Un processus concerté qui interpelle les acteurs du milieu;
- ▶ Un cadre de référence et un plan d'action;
- ▶ Un guide pour assurer la mise en œuvre et le suivi des actions adoptées par le conseil de ville.

Définition d'une Municipalité amie des aînés (MADA)

La démarche MADA permet de développer une culture d'inclusion sociale des aînés. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les politiques, les services et les structures qui touchent les environnements bâtis et sociaux sont conçus pour soutenir les aînés et les aider à vieillir tout en restant actifs. En renouvelant son accréditation MADA, Malartic souhaite :

- ▶ Mettre un frein à l'âgisme;
- ▶ Adapter ses politiques, ses services et ses structures;
- ▶ Agir de façon globale et intégrée;
- ▶ Favoriser la participation des aînés;
- ▶ S'appuyer sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.



Concept du vieillissement actif

L'émergence d'environnements favorisant l'inclusion des aînés encourage le vieillissement actif. La démarche MADA repose sur ce concept dont les déterminants sont la participation, la santé et la sécurité que l'on retrouve à travers les neufs champs d'action.

Afin d'être cohérent avec la vision de la Ville et la perspective de développement durable, le comité a choisi d'ajouter l'environnement comme un dixième champ d'action.



Définition de la famille

- ▶ La famille est un lieu d'éveil à la vie.
- ▶ La famille est la racine de notre société, une référence, un modèle de transmission des valeurs et de la culture.
- ▶ La famille, aussi diversifiée soit-elle, regroupe des personnes unies par des liens affectifs et significatifs.
- ▶ La famille se soutient réciproquement au cours d'une vie et à travers les générations.
- ▶ La famille représente un refuge favorisant le développement d'un sentiment d'appartenance et de sécurité.

Définition de la personne aînée :

- ▶ La personne aînée fait partie intégrante de la famille et de la société.
- ▶ La personne aînée représente nos origines, notre histoire et nos traditions.
- ▶ La personne aînée transmet à notre communauté son savoir, ses valeurs et ses expériences de vie.
- ▶ La personne aînée est une ressource incontournable pour le bien-être de tous par son entraide, son implication et son bénévolat.

La vie apporte son lot de changements qui nécessite une adaptation à toutes les étapes de la vie que ce soit pour les enfants, la famille ou les aînés. Il est donc important d'en tenir compte en mettant en place des environnements propices au bon développement de chacun.

Vision

La Politique familiale et des aînés de Malartic s'inscrit dans la continuité de la vision de la planification stratégique soit de faire rayonner la Ville comme étant un milieu de vie axé sur le mieux-être durable des jeunes, des familles et des aînés. L'administration municipale s'engage donc à garder à l'esprit le « Penser et agir famille et aîné » dans ses décisions et ses actions et ainsi renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté de ses citoyennes et citoyens.

Valeurs

Dès le début de la démarche, le comité de la Politique familiale et des aînés s'est penché sur l'identification des valeurs qui sous-tendent les forces de la communauté malarticoise. Ces valeurs reflètent bien le sentiment collectif des citoyens et l'essence même de la démarche.

C'est pourquoi elles viendront nourrir les actions et les interventions reliées à la politique.

Sentiment d'appartenance

le développement d'un sentiment d'appartenance à une communauté permet d'accroître la fierté, la solidarité et la sécurité.

Inclusion

une communauté inclusive favorise l'accueil, le respect, la connaissance mutuelle et le vivre-ensemble.

Intergénération

les rapprochements entre les générations permettent la transmission des savoirs, des expériences et des valeurs, ce qui constitue une richesse inestimable pour une communauté.

Entraide

une communauté où règne l'entraide, la collaboration et le partage est une communauté vivante et créative.

Dynamisme

le dynamisme se reflète dans la vitalité du milieu, dans l'action, dans l'engagement et dans la participation citoyenne.

Adaptation

la vie est en perpétuel mouvement et une communauté forte sait s'adapter et profiter des changements grâce à son ouverture d'esprit, son sens créatif et son caractère innovateur.





VILLE DE
MALARTIC



VILLE DE
MALARTIC



VILLE DE
MALARTIC

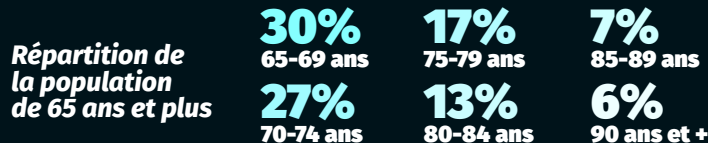
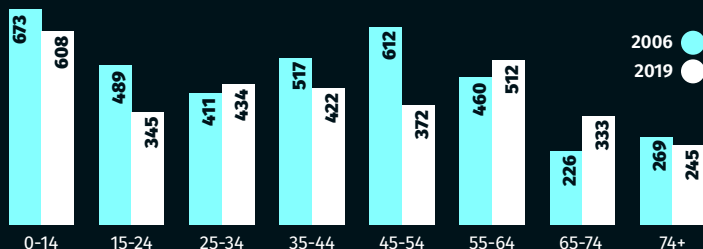
Portrait de la Ville de Malartic

La Ville de Malartic constitue un centre de services intermédiaire au sein de la MRC de la Vallée-de-l'Or. Elle dispose de plusieurs équipements et services et offre un milieu de vie de qualité favorisant l'épanouissement de la personne, de la famille, des organisations et des entreprises. L'activité industrielle repose majoritairement sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles.

Malartic se situe au 5e rang en Abitibi-Témiscamingue au niveau de sa population qui compte 3 233 habitants selon le dernier décret de l'année 2020. Les aînés de 65 ans et plus représentent 17 % de la population. Si l'on ajoute les personnes de 55 ans et plus, c'est le tiers de la population de Malartic, soit 33 %. Tout près d'une personne sur 5 est âgée de 14 ans et moins, soit 19 %. L'âge moyen et l'âge médian pour la population de Malartic en 2016 étaient de 41 ans.

Évolution de la population de Malartic de 2006 à 2019

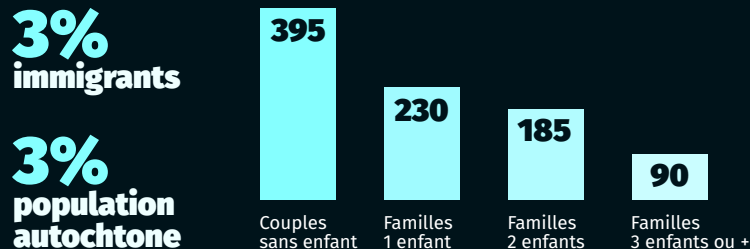
Malartic a connu une diminution de sa population âgée entre 0-24 ans entre 2006 et 2019, qui est passée de 1162 à 953. Par ailleurs, la population âgée de 55 ans et plus est passée de 955 à 1090.



578 personnes sont âgées de 65 ans et plus. De ce nombre, 269 sont des hommes et 309 sont des femmes. Le nombre d'hommes, plus élevé chez les 65 à 74 ans, diminue progressivement à partir de 75 ans, laissant place aux femmes qui représentent 60 % de ce groupe d'âge.

Nombre de familles avec ou sans enfants

En 2016, on comptait 900 ménages privés à Malartic. Sur ce nombre, 56 % sont des familles avec enfants contre 44 % des ménages qui représentent des couples sans enfants. Sur les 505 familles avec enfants, c'est près de 18 % qui en comptent 3 ou plus et 155 de ces familles sont monoparentales. La taille moyenne des ménages est de 2,8 personnes.



Toujours en 2016, 20,7 % de la population âgée de 15 ans et plus vivait seule et ce pourcentage s'élève à 38,8 % chez les personnes de 65 ans et plus.

Réalisations de la Ville



- ▶ Plage horaire à la disposition des aînés
- ▶ Marché public
- ▶ Panneau d'affichage numérique
- ▶ Système d'alerte et d'information à la population
- ▶ Gratuité de plusieurs activités de loisirs (patinage libre, hockey libre, abonnement à la bibliothèque municipale, baignade libre)

Projets en cours

- ▶ Sécurisation de la rue Royale (traverses de piétons)
- ▶ Mise en œuvre du plan de déplacements actifs
- ▶ Mise en place de moyens pour réduire la vitesse dans les quartiers résidentiels
- ▶ Autopartage (véhicule électrique)
- ▶ Aménagement d'un espace enfant à la bibliothèque municipale
- ▶ Revitalisation de la rivière Malartic (parc linéaire)

Démarche de consultation

L'année 2020-2021 fut marquée par le contexte pandémique, ce qui a poussé le comité à être créatif dans ses démarches de consultation. Une plateforme web a été mise en ligne afin de sonder les citoyens sur les différentes thématiques. Grâce à cette même plateforme, ils avaient la possibilité de soumettre des propositions et de voter sur celles-ci. Naturellement, un sondage papier était aussi disponible à la demande de plusieurs aînés. Plusieurs types de consultations se sont organisés en s'adaptant aux différentes mesures sanitaires en place. Ces consultations ont permis de mieux saisir les besoins de chacun des groupes d'âge et d'identifier les spécificités à considérer dans l'identification des actions à mettre en place.

Sondage

- 151** personnes ont répondu au sondage sur le web ou en format papier (5% de la population)
- 90** répondants âgés entre 14 et 64 ans
- 48** répondants âgés de 65 ans et plus
- 398** personnes touchées en additionnant le nombre de personnes par ménage des répondants (12% de la population)
- 13** personnes n'ont pas répondu

Plateforme web

- 176** personnes inscrites
- 45** propositions citoyennes soumises
- 1557** votes des citoyens sur les propositions

Consultations

- 160** personnes de tout âge
- 15** représentants d'organismes
- 13** groupes de discussion



Repères décisionnels

Lors de son exercice de planification stratégique, la Ville de Malartic s'est dotée de quatre repères décisionnels qui ont été identifiés comme étant des critères déterminants dans l'évaluation des projets.

ORGANISATION

Veiller au maintien de l'efficacité de notre organisation municipale et à la concertation des partenaires.

ENVIRONNEMENT

Veiller à la valorisation durable de notre milieu de vie.

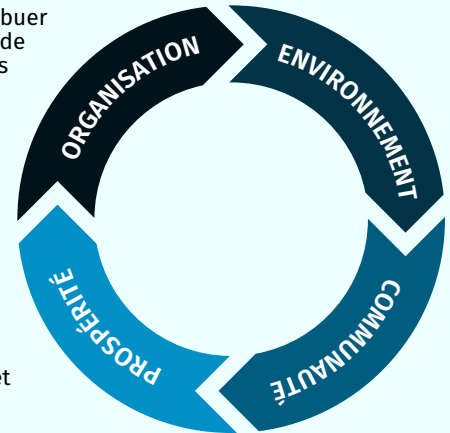
COMMUNAUTÉ

Veiller à la concertation des acteurs socioculturels pour animer notre milieu de vie agréable, paisible et inclusif.

PROSPÉRITÉ

Veiller à contribuer au mieux-être durable de nos citoyens, de nos employés municipaux et à la viabilité des acteurs socioéconomiques de notre collectivité.

Les repères décisionnels adoptés permettront de valider la pertinence de la contribution des projets à la réalisation de la vision de la Ville et de ses politiques.



Axes d'intervention de la politique

Trois grands axes d'intervention ont été identifiés dès l'étape des consultations et ont permis de regrouper l'ensemble des 10 champs d'actions. Le plan d'action vient donc s'articuler autour de ces 3 axes :

Santé et bien-être : le respect et l'inclusion, la santé et les services sociaux et la sécurité.

Objectifs :

- ▶ Assurer une offre de services de santé de proximité à l'ensemble de la population.
- ▶ Favoriser les échanges intergénérationnels et interculturels.
- ▶ Augmenter le sentiment de sécurité des citoyens.

Dynamisme du milieu : les loisirs, les communications et la participation sociale.

Objectifs :

- ▶ Mobiliser les organismes dans le but de favoriser les collaborations et de maximiser les ressources humaines, matérielles et financières.
- ▶ Valoriser l'implication citoyenne, la participation sociale et le bénévolat.
- ▶ Accroître l'offre d'activités adaptées aux différents groupes d'âge et types de clientèles.
- ▶ Diversifier les moyens de communication en fonction des habitudes des citoyens de tous âges.



Milieu de vie : l'habitat et le milieu de vie, les espaces extérieurs et bâtiments, le transport et la mobilité et l'environnement.

Objectifs :

- ▶ Accroître le sentiment de fierté et d'appartenance des citoyens.
- ▶ Favoriser l'attraction et la rétention des familles et des personnes âgées.
- ▶ Rendre sécuritaire les déplacements actifs dans la municipalité.
- ▶ Encourager et soutenir les initiatives en agriculture urbaine



Sources :

ÉCOMALARTIC (2016-2020). Plan de développement durable – Sommaire exécutif.

VILLE DE MALARTIC (2020). Planification stratégique 2020-2030 – Faits saillants de la session de travail.

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE (2018). Guide d'accompagnement et de référence sur la politique familiale municipale.

MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (2019). Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche amie des aînés, 2^e édition.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS) (2007). Guide mondial des villes-amies des aînés. Genève, Suisse.

GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC (2020). Décrets administratifs. Décret 1358-2020

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2020). Estimations de la population des municipalités selon le groupe d'âge et le sexe, municipalités de la MRC de La Vallée-de-l'Or, 1^{er} juillet 2006, 2011, 2016 et 2019.

STATISTIQUES CANADA (2016). Données du recensement de 2016 – Variables diverses sur les familles, le logement, la scolarité et le marché du travail.

STATISTIQUES CANADA (2020). Estimation de la population, septembre 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Remerciements pour la transmission de données à **L'OBSERVATOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE.**



Conclusion et Remerciements

La Ville de Malartic souligne toute l'importance de la place des familles et des aînés au sein de la communauté par cette Politique familiale et des aînés. La réalisation des objectifs de son plan d'action nécessite un engagement de la part des élus municipaux, des différents partenaires et des citoyens. Le comité s'assurera du suivi des actions, de la promotion des différentes réalisations ainsi que de l'évaluation annuelle du plan d'action.

Tout ce travail n'aurait pas été possible sans la collaboration de plusieurs partenaires. Nous tenons à remercier chaleureusement :

- ▶ Les citoyens, particulièrement ceux et celles qui ont participé aux différentes consultations;
- ▶ Les membres du comité de la Politique familiale et des aînés;
- ▶ Les membres du conseil de ville de Malartic;
- ▶ Les directeurs et employés de la Ville de Malartic;
- ▶ Les organismes du milieu;
- ▶ Espace Muni;
- ▶ Le Secrétariat aux aînés;
- ▶ ÉcoMalartic;
- ▶ Et finalement, Monsieur Robert Brière, accompagnateur Espace Muni pour son soutien et son accompagnement.

Politique familiale et des aînés



Municipalité
amie des aînés

Québec 

ÉCOMALARTIC
ENSEMBLE, CHOISISSONS NOTRE Avenir

**ESPACE
MUNI** 

Rédaction et recherche

Luce Audet

Révision

Sabrina Doyon, Bianka
Fleury, Kathy Gauthier,
Tommy Auger Cadieux

Graphisme

Alex Martel

Impression

Impression
Design Grafik

Crédits photos

Vicky Neveu,
Tommy Auger-Cadieux,
La Maison de la Famille
de Malartic, Partenariat
Canadian Malartic

